

# ECOLE DU DEHORS

REUNION le vendredi 8 septembre 2023

**INTRODUCTION** : ce sont des sorties régulières, nécessitant un déplacement hors de l'école. Elles relèvent des enseignements réguliers et sont inscrites à l'emploi du temps. La présence des élèves est obligatoire comme pour tout enseignement régulier sur temps scolaire.

BO [Circulaire du 13-6-2023](#)

*Les sorties scolaires obligatoires se déroulent durant les heures d'enseignement inscrites à l'emploi du temps des élèves et impliquent une assiduité identique. Elles peuvent comprendre la pause méridienne.*

**Être à jour pour les assurances** : Il n'est pas nécessaire de souscrire une assurance en plus pour votre enfant puisque la sortie est obligatoire.

**À noter** : l'assurance responsabilité civile et individuelle accidents est recommandée pour tout intervenant ou accompagnant. **Nous n'avons pas encore réceptionné toutes les attestations de chacun des élèves. Merci d'y penser de façon urgente.**

**D'une façon générale, ces sorties contribuent à donner du sens aux apprentissages en favorisant le contact direct avec l'environnement nature. Elles concourent à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant à la réalité.**

**Il est important de mettre en place une fréquence des sorties dans le temps pour installer des rituels et habitudes de jeux, de travail et d'exploration.**

- **ORGANISATION EN AMONT**

- **Sortie en fonction de la METEO** :

Les enseignantes décident de la sortie le jour, même si on s'informe de la météo la veille. Si trop froid ou pluie abondante, nous prévoyons des activités d'apprentissages de repli en classe.

**Les enfants arrivent en classe déjà habillés pour l'école du dehors.**

**EQUIPEMENT : LE TEMPS D'HABILLAGE de 8h15 à 8h45 puis eu moment du retour, les enfants se changent aux environ de 11h30** : Avec les parents accompagnateurs, nous vérifions que les enfants sont bien équipés.

## Equipement enfant

- plusieurs couches (Ce qui permet aux enseignants d'adapter – d'enlever des couches de vêtements- en fonction de la météo ; éviter le gros pull en laine. Les enfants bougent et risquent d'avoir trop chaud !)
- dans un sac : **la « tenue de rechange »** (chaussures + chaussettes + slip + pantalon)  
→ Surtout pour les enfants qui prennent le bus : veste de rechange

**En résumé : surpantalons + veste imperméable. (Avec plus ou moins de couches en dessous en fonction de la température)**

- **Et quand il fait très froid : soit combinaison soit surpantalons avec collants et pantalon chaud en dessous + veste chaude + bonnet + gants (ou moufles) + bottes de type « après-ski » ou bottes de pluies**

Les vêtements seront salis. Il est préférable d'éviter des vêtements neufs ou fragiles.

Rappel : Il est important d'inscrire le prénom de votre enfant sur les affaires pour éviter qu'une affaire soit perdue.

## **Equipement adulte**

- - chaussettes chaudes
- - chaussures ou bottes étanches
- - veste de pluie
- - vêtements chauds, bonnet gant pour l'hiver (les adultes bougent moins que les enfants)
  
- **LES ACCOMPAGNATEURS : ils ont besoin d'un agrément délivré par la directrice d'école**

Taux d'encadrement : La sortie scolaire doit être encadrée par 2 adultes au moins (l'enseignant de la classe + un autre adulte).

À partir du 17<sup>e</sup> élève, la présence d'1 adulte supplémentaire pour 8 enfants est nécessaire.

L'autre adulte encadrant peut être l'une des personnes suivantes :

- Un autre enseignant
  - Un aide éducateur
  - Un agent territorial spécialisé d'école maternelle (Atsem)
  - Un parent ou un bénévole
- 
- **Pour les ateliers : présence de 2 PARENTS serait souhaitable/ UN PARENT POUR UN GROUPE DE 5 ENFANTS environ**  
**Rôle de l'adulte** : veiller à la sécurité, accompagner dans l'habillage et le déshabillage, accompagner dans les activités, rassurer, impulser quand cela est nécessaire mais jamais imposer.

**C'est l'enseignante qui est responsable du groupe et des activités d'apprentissage.**

### Quelques pistes :

Comme pour l'enseignant, nous sommes des modèles : être dans le respect du vivant et de l'environnement. Pour chaque atelier, l'enseignante apportera les consignes pour les apprentissages mais aussi les consignes de sécurité (la répétition des règles nécessaire pour que les enfants se les approprient)

**Pour organiser aux mieux les matinées, nous transmettrons par mail et mettrons en place devant l'entrée de l'école un affichage du calendrier en ce qui concerne la disponibilité des parents et aussi la possibilité de préparer un cake pour le goûter. Un calendrier en fonction des anniversaires peut être transmis. (Quantité en fonction du nombre d'enfants)**

## ● PEDAGOGIE

- **Activités mise en œuvre à partir du programme national de maternelle de 2021**
- **PROJET EN LIEN AVEC LA CLASSE A L'ECOLE/ CONTINUITE DES APPRENTISSAGES** : les enfants utilisent ce qu'ils ont appris dehors pour approfondir en classe et inversement
- **Qu'est-ce que cela apporte à l'enfant ?**

Acquérir de façon authentique leur savoir, savoir-faire et savoir être.

Réfléchir sur l'environnement : respect de l'environnement pour le long terme et notamment de respecter tous les êtres vivants

Apprendre en situation réelle : authenticité des situations : créer des outils des abris, des couleurs avec des matériaux trouvés sur place...

Développer la créativité

Bienfaits pour la santé : des études ont montré que les enfants confrontés à la nature ont moins d'accident, sont plus endurant, renforcent leur système immunitaire et développent des aptitudes en grande motricité. Les activités du dehors aident aussi à la concentration

A force d'habitude et de répétition, l'enfant se sentira de plus en plus à l'aise avec les éléments de la nature

## ● MATINEE TYPE

### Passage aux toilettes et habillage à l'école

1. Le parcours représente en lui-même une découverte, c'est le point de départ de la classe du dehors.

Observer, dire, reconnaître, s'interroger...

2. Le groupe s'arrête avant de pénétrer sur le site. 2 enfants demandent la permission d'y entrer. On attend un signe de la nature puis, on peut s'y rendre.
3. A la recherche de la mascotte

Les enfants cherchent le hérisson

Regroupement autour de la table.

4. Rappel des règles : tous les enfants doivent être visibles par l'enseignant. Et les adultes. Ne pas dépasser les limites du site.
5. Jeu dynamique
6. Ateliers en autonomie ou dirigés ex : coin patouille, bricolage libre, tressage...
7. Goûter avec boisson chaude
8. Temps libre, avec accompagnement par les adultes
9. Regroupement, bilan

Ce que l'on a appris, ce que l'on souhaite faire la prochaine fois

Dans ce cadre particulier de confinement et de risque sécuritaire, nous avons eu le retour de l'Inspectrice de l'Education Nationale qui a donné son accord pour la poursuite de l'école du dehors. La seule condition est que l'espace de l'école du dehors soit proche de l'école maternelle et qu'elle se réalise dans le respect du protocole sanitaire. Ces conditions sont et seront respectées.

